

Toulon en chiffres

Février 2026

Vitalité économique

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne des 12 plus grandes villes de France
Population	180 834	2022	517 804
Nombre de commerces pour 1000 habitants	19,5	2022	28,1
Médiane du niveau de vie	20 960 €	2021	22 724 €
Taux de pauvreté (60% du revenu médian)	22,0 %	2021	21,6 %
Part des nouveaux arrivants dans la population totale	4,7 %	2022	7,2 %
Taux de chômage 15-64 ans	9,9 %	2022	11,2 %
Nombre d'emplois pour 1000 habitants	457,8	2022	612,4
Part de résidences principales	94,2 %	2022	86,5 %
Créations d'entreprises pour 1000 habitants	17,4	2024	27,2
Part des étrangers dans la population	7,3	2022	12,5
Part des immigrés dans la population	9,4	2022	15,9

La population de Toulon s'établit à 180 834 habitants en 2022. La ville se caractérise par une attractivité résidentielle modérée : la part des nouveaux arrivants dans la population totale est de 4,7 % en 2022. Ce taux est en baisse par rapport à 2016 (5,0 %) et reste nettement inférieur à la moyenne des douze plus grandes villes françaises (7,2 %).

Sur le plan économique, le taux de création d'entreprises a augmenté, passant de 10,1 pour 1000 habitants en 2013 à 13,4 en 2019, pour atteindre 17,4 en 2024. Toutefois, ce dernier chiffre place Toulon en dessous de la moyenne de l'échantillon (27,2).

Le taux de chômage des 15-64 ans a diminué, passant de 11,9 % en 2016 à 9,9 % en 2022, un niveau désormais inférieur à la moyenne des villes étudiées (11,2 %). En revanche, la densité de l'emploi, avec 457,8 emplois pour 1000 habitants en 2022 (contre 463,5 en 2016), reste très en retrait par rapport à la moyenne des grandes métropoles (612,4).

Le niveau de vie des Toulonnais est inférieur à la moyenne. La médiane du niveau de vie s'élève à 20 960 € en 2021, contre 22 724 € pour la moyenne des douze villes. Corrélativement, le taux de pauvreté est légèrement plus élevé à Toulon (22,0 % en 2021) que dans l'ensemble des villes comparées (21,6 %).

Enfin, concernant le tissu commercial, Toulon compte 19,5 commerces pour 1000 habitants en 2022, une densité inférieure à la moyenne (28,1). Le taux de vacance commerciale s'établit à 11,3 % en 2024 à l'échelle du département. Quant au parc de logements, 94,2 % sont des résidences principales en 2022, une proportion en hausse par rapport à 2016 (90,2 %) et supérieure à la moyenne (86,5 %).

Politiques sociales et éducation

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la santé et action sociale	22 M€	2024	-
Part des personnes de plus de 75 ans vivant seules	40,3 %	2021	39,7 %
Nombre d'établissements d'accueil du jeune enfant	18,8	2024	26,3
Part des habitants de moins de 15 ans	15,9 %	2022	15,0 %
Budget consacré à l'enseignement	55,8 M€	2024	-
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population	7,6 %	2022	17,8 %
Part des retraités dans la population	28,6 %	2022	19,7 %
Part des familles monoparentales dans la population	12,0 %	2022	9,3 %

Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans	5	2024	7,2
Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants	8,6	2024	12,9
Niveau d'inégalité (coefficient de Gini)	0,29	2021	0,34
Part des jeunes en difficulté d'insertion (NEET)	19,5 %	2021	13,1 %

Toulon dispose de 18,8 établissements d'accueil du jeune enfant pour 100 000 habitants, faisant d'elle la deuxième ville la moins bien dotée parmi les douze communes analysées. La part des habitants de moins de 15 ans est de 15,9 % en 2022, un niveau supérieur à la moyenne des autres villes (15,0 %) et stable par rapport à 2016 (16,1 %).

En matière de santé, la ville compte 8,6 médecins généralistes pour 10 000 habitants, ce qui est nettement inférieur à la moyenne du panel (12,9) et place Toulon dernière du classement.

Toulon compte 5 hébergements pour personnes âgées (hospices, maisons de retraite, EHPA, EHPAD, résidences autonomie et résidences d'hébergement temporaire) pour 10 000 personnes de plus de 65 ans, un chiffre en dessous de la moyenne des villes comparées (7,2). Ce constat s'accompagne d'une part de retraités dans la population particulièrement élevée à 28,6 %, la plus haute des douze villes dont la moyenne s'élève à 19,7 %, et en forte augmentation par rapport à 2016 (21,7 %). La part des personnes de plus de 75 ans vivant seules s'établit à 40,3 %, un niveau proche de ce qui est constaté ailleurs (39,7 %).

Sur le plan sociologique, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures atteint seulement 7,6 % en 2022, le taux le plus faible parmi les douze villes (17,8 %). Parallèlement, le niveau d'inégalité (coefficient de Gini) est resté stable à 0,29, le niveau le plus faible du panel dont la moyenne atteint 0,34. La part des familles monoparentales (12 %) est en hausse et reste supérieure à la moyenne des villes étudiées (9,3 %). Enfin, la part des jeunes en difficulté d'insertion (NEET) est de 19,5 % en 2021, la proportion la plus haute de l'échantillon, dont la moyenne s'élève à 13,1 %.

Sécurité

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la sécurité	19,1	2024	-

Police municipale armée (oui ou non)	Oui	2025	-
Nombre d'habitants par policier municipal	1 359	2023	1 714
Trafic de stupéfiants pour 1000 habitants	3,09	2024	1,93
Cambriolages pour 1000 logements	6,65	2024	7,23
Violences physiques hors cadre familial pour 1000 habitants	4,55	2024	4,69
Destructions et dégradations volontaires pour 1000 habitants	9,91	2024	10,57
Vols de véhicules pour 1000 habitants	2,58	2024	3,37

La Ville de Toulon est dotée d'une police municipale armée. Elle compte un policier pour 1 359 habitants en 2023. Ce ratio marque une amélioration par rapport à 2013 (un policier pour 1 723 habitants) et la situe troisième dans le classement des douze plus grandes villes de France les mieux dotées (un policier pour 1 714 habitants en moyenne). Par ailleurs, la ville dispose d'un réseau de vidéoprotection représentant environ 20,8 caméras pour 10 000 habitants.

Concernant le détail des infractions, le trafic de stupéfiants a augmenté, passant de 2,17 mis en cause pour 1000 habitants en 2019 à 3,09 en 2024. Toulon est donc largement au-dessus de la moyenne qui se situe à 1,93 et se place deuxième du classement des grandes villes, derrière Marseille. Les cambriolages sont en baisse (6,65 pour 1000 logements en 2024 contre 10,78 en 2019) et se situent légèrement en dessous de la moyenne (7,3). Les atteintes aux biens sont stables à 14,6 pour 1000 habitants en 2023, un taux deux fois inférieur à la moyenne des villes comparées (29,3). En revanche, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont augmenté, passant de 13,6 en 2019 à 15,5 pour 10 000 habitants en 2023, un niveau légèrement supérieur à la moyenne (14). Enfin, les vols de véhicules sont stables à 2,8 pour 1000 habitants en 2023, un résultat meilleur que la moyenne de l'échantillon (3,5).

Transports et mobilités

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué aux transports	1,7 M€	2024	-
Kilomètres de lignes de métro	0 km	2025	-

Kilomètres de lignes de tramway	0 km	2025	-
Kilomètres de pistes cyclables pour 1000 habitants	0,188	2025	0,383
Kilomètres de voies cyclables (dont pistes) pour 1000 habitants	0,421	2025	1,038
Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur	46	2024	49
Part des modes doux pour se rendre au travail (marche, vélo, etc)	27,5 %	2021	45,2 %
Part des ménages ayant au moins une voiture	73,7 %	2022	62,1 %
Note vélo sur le site de la FUB (/5)	3,41	2025	3,56

Toulon ne dispose ni de métro ni de tramway. Les Toulonnais utilisent peu les mobilités douces : ils réalisent 27,5 % de leurs trajets domicile-travail en marchant, à vélo ou en transports en commun (chiffre de 2021), la part la plus faible parmi les villes analysées étudiées dont la moyenne s'élève à 45,2 %.

La motorisation des ménages est ainsi la plus forte observée : la part des ménages possédant au moins une voiture est de 73,7 % en 2022, contre 72,2 % en 2016. La moyenne des grandes villes françaises s'élève à 62,2 %.

S'ajoutent au réseau viaire des infrastructures cyclables totalisant 0,42 km de voies cyclables par habitant (dont 0,19 km de pistes dédiées) en 2025. Le linéaire total est inférieur à la moyenne des villes étudiées (1,04 km). Toutefois, la ville obtient une note de satisfaction vélo (FUB) de 3,41/5 en 2025, en très nette progression par rapport à 2019 (2,31) et se rapprochant de la moyenne (3,56).

Le nombre d'heures perdues dans les embouteillages s'élève à 46 heures par conducteur en 2024. Ce niveau de congestion est légèrement inférieur à la moyenne observée parmi les douze villes (49 heures).

Urbanisme et logement

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Part de logements sociaux	15 %	2021	20,3 %
Part de logements vacants	3,4 %	2022	8,1 %
Part de résidences secondaires et logements occasionnels	2,4 %	2022	5,6 %
Nombre de logements autorisés à la construction pour 10 000 habitants	54,69	2024	38,04
Nombre de m ² autorisés à la construction pour 10 000 habitants	3 010	2024	2 202
Taux de propriétaires parmi les résidences principales	44,4 %	2022	35,9 %
Prix moyen du m ²	3 183 €	2024	4 419 €

L'activité de construction résidentielle à Toulon est dynamique. En 2024, le nombre de logements autorisés pour 10 000 habitants s'élève à 54,7, un chiffre supérieur à celui de 2019 (37,8) et nettement au-dessus de la moyenne des douze villes étudiées (38,0). De même, le nombre de m² autorisés à la construction atteint 3 010 pour 10 000 habitants en 2024, supérieur à la moyenne (2 202).

La part de logements sociaux s'élève à 15 % du parc total en 2021, un taux qui situe Toulon très en dessous de la moyenne des villes de l'échantillon (20,3 %), en onzième position sur douze dans le classement. Le taux de propriétaires parmi les résidences principales s'établit quant à lui à 44,4 % en 2022, un chiffre stable mais bien supérieur à la moyenne observée de 35,9 %, faisant de Toulon la deuxième ville dans le classement derrière Nice.

La part des logements vacants à Toulon est la plus faible du classement. Elle atteint 3,4 % du parc de logements en 2022, contre 6,7 % en 2016. Ce taux est bien inférieur à la moyenne des

autres villes étudiées (8,1 %). La part des résidences secondaires et logements occasionnels est quant à elle de 2,4 % en 2022, en baisse et inférieure à la moyenne de l'échantillon (5,6 %).

Enfin, le prix moyen du m² à Toulon atteint 3 183 € en 2024. Ce prix marque une hausse par rapport à 2019 (2 632 €), mais reste nettement en deçà du prix moyen constaté dans les douze plus grandes villes françaises (4 419 €).

Environnement

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à l'environnement	2,1 M€	2024	-
Consommation d'ENAF (ha)	36,2	2024	24,5
Part de bio dans les repas à la cantine	25 %	2024	-
Part du territoire artificialisé	64,8 %	2020	-
Evolution ha artificialisés	2,5	2017 à 2020	-
Territoire artificialisé (ha) supplémentaire par habitant	0,016	2020 à 2023	0,0041
Part des logements vacants privé + social	2,3 %	2023	-
Friches reconverties/en projet (en hectares)	9,56	2025	38,02
Friches sans projet (en hectares)	0,011	2025	37,63
Qualité de l'air (concentration PM2.5 en µg/m ³)	8,42	2023	9,15

En matière de sobriété foncière, Toulon affiche une consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) de 36,2 hectares en 2024, ce qui est élevé comparé à la moyenne des douze villes étudiées (24,5 hectares). Le territoire artificialisé supplémentaire par habitant s'établit à 0,016 hectare entre 2020 et 2023, un résultat qui place Toulon au-dessus de la moyenne des grandes villes françaises (0,0041 hectare). Concernant la gestion des friches urbaines, Toulon dispose de 9,56 hectares de friches reconverties ou en projet en 2025.

L'alimentation scolaire durable est en développement avec une part de produits bio dans les repas à la cantine atteignant 25 % en 2025.

La concentration moyenne annuelle en particules fines (PM2.5) s'établit à 8,42 µg/m³ en 2023. Ce niveau de pollution est inférieur à la moyenne observée dans les douze plus grandes villes françaises (9,15 µg/m³).

Culture, sport et tourisme

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la culture, vie sociale et sport	36,5 M€	2024	-
Nombre d'équipements culturels pour 100 000 habitants	11,61	2024	13,07
Nombre d'équipements sportifs pour 100 000 habitants	105	2024	111,2
Capacité en hébergements touristiques pour 1000 habitants	6,55	2025	28,06
Nombre moyen d'étoiles (nb de chambres pondéré par nb d'étoiles)	2,898	2025	3,16
Nombre de supérettes et épiceries / nombre de grandes surfaces	3,81	2024	3,58

Toulon totalise 11,6 équipements culturels pour 100 000 habitants en 2024. La ville se positionne ainsi légèrement en dessous de la moyenne des douze plus grandes villes de France étudiées (13,1).

La Ville de Toulon offre 105 équipements sportifs pour 100 000 habitants. Sur cet indicateur, Toulon se situe également légèrement en retrait par rapport à la moyenne des douze villes étudiées, qui s'établit à 111,2 équipements pour 100 000 habitants.

La capacité d'accueil est limitée avec 6,6 lits en hébergements touristiques pour 1000 habitants, bien en deçà de la moyenne des grandes villes (28,1), et le standing de l'offre hôtelière est légèrement inférieur à la moyenne (2,9 étoiles pondérées contre 3,2). Par ailleurs, le tissu

commercial de proximité présente un ratio de 3,8 supérettes pour une grande surface, un chiffre comparable à la moyenne des villes comparées (3,6).

Fiscalité

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Taux de CFE	37,0 %	2024	31,9 %
Taux de TF	49,6 %	2024	44,9 %
Taux de THRS	19,3 %	2025	23,8 %
Taux de TEOM	11,8 %	2024	10,7 %
Majoration 60% TH	non (20%)	2025	-

Le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) appliqué à Toulon s'établit à 37,0 % en 2024. Ce taux est supérieur à la moyenne observée dans les douze grandes villes étudiées dans le cadre de cette opération (31,9 %).

Concernant la fiscalité des ménages, le taux de Taxe Foncière (TF) est de 49,6 % en 2024 (contre 48,4 % en 2021). Ce niveau de taxation foncière se situe au-dessus de la moyenne de l'échantillon, qui est de 44,9 %.

Le taux de Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) est fixé à 19,3 % en 2025, un chiffre inférieur à la moyenne des grandes villes (23,8 %). À noter que la Ville n'a pas fait le choix d'appliquer la majoration maximale de 60 % sur la taxe d'habitation des résidences secondaires (majoration de 20 %).

Enfin, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) s'établit à 11,8 % en 2024, un niveau légèrement supérieur à la moyenne (10,7 %).